



Obtention d'un visa pour mon petit-fils

Par **Domilac**, le **03/02/2016** à **11:33**

Bonjour, je suis de nationalité canadienne et je réside en France depuis plus de 6 ans et j'ai une carte de résidente. J'ai un petit-fils de 14 ans qui vit au Québec avec sa mère - il est donc de nationalité canadienne. Il vient en France tous les étés depuis ce temps. rnrnSa mère et lui désirent qu'il viennent vivre avec moi car sa mère peut difficilement prendre soin de lui dans les conditions actuelles.rnrnEst-ce que je peux simplement demander un visa de visiteur pour enfant mineur ? Ou est-il nécessaire d'avoir un document légal officiel me nommant tuteur de l'enfant ? rnrnSi nous ne voulons pas avoir à refaire une demande de visa à chaque année, est-il possible de faire cette demande sous le regroupement familial - est-ce qu'un document légal de prise en charge de l'enfant en tant que tuteur est suffisant pour cette démarche ?rnrnmerci à l'avance pour votre réponse !